



Jard-sur-Mer, le 22 janvier 2026

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

ASSOCIATION « JARD ACCUEIL »

du mercredi 21 janvier 2026 à 15 H 30

Salle des Ormeaux - Jard-sur-Mer

Président de séance : Jean-Claude NATCHERGAELE

Secrétaire de séance : Monique BOUTOU

**1) Ouverture de l'assemblée :**

Le 21 janvier 2026, les membres de l'association JARD ACCUEIL se sont réunis en assemblée générale ordinaire, Grande salle des Ormeaux à Jard sur Mer, sous la présidence de M. Jean-Claude NATCHERGAELE. Après avoir constaté que le quorum requis est atteint, le Président déclare la séance ouverte à 15 h 45.

Monsieur Jean-Claude NATCHERGAELE, Président de l'association, offre ses vœux aux personnes présentes et les remercie de leur présence qui témoigne de leur engagement et de leur intérêt pour la mission et les projets de Jard Accueil.

Il adresse également ses remerciements à Madame le Maire, Sonia GINDREAU, pour sa présence lors de cette Assemblée Générale Ordinaire malgré ses nombreuses occupations.

Le Président adresse également ses remerciements aux correspondants de la presse locale.

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire est un moment de la vie de l'association. Elle permet de faire le point sur les actions de l'année écoulée, de discuter des défis, des opportunités à venir et de prendre ensemble des décisions importantes pour l'avenir.

**2) Présents et représentés :**

**Membres présents :**

Madame Monique BOUTOU

Madame Michèle DEMERY

Madame Edith GERMANAZ

Monsieur Georges GERMANAZ

Madame Yolande MATCHUT

Monsieur Jean-Claude NATCHERGAELE

Monsieur François PINEAU

Madame Rosane POLIDORI

Madame Marie-Christine ROBIN

Madame Jocelyne PROU

*Membres cooptés : Madame Yolande LONGUET      Madame Cécile MENENTEAU*

**Membres représentés :** Néant

**Membres absents excusés :** Néant

**3) Ordre du jour :**

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- A) Présentation du rapport moral de l'année.
- B) Présentation du rapport financier.
- C) Présentation du rapport d'activités.
- D) Vote des trois rapports : moral, financier, activités.
- E) Questions diverses.
- F) Renouvellement des tiers sortants du Conseil d'Administration.
- G) Nouvelles candidatures au Conseil d'Administration – élections.
- H) Intervention de Madame le Maire.
- I) Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire.

**A) RAPPORT MORAL :**

L'association Jard Accueil est une association Loi 1901 à but non lucratif créée le 17/12/1985.

Lors de sa création, il est noté dans l'objet : « *accueil des nouveaux arrivants à Jard sur Mer, leur insertion dans la commune, permettre les contacts avec les habitants de la localité* ». Elle faisait alors partie de l'Association des Villes de France.

Dans ses statuts, il est précisé que l'association a pour objet « *l'organisation d'activités culturelles, sportives, de loisirs, de voyages et autres, favorisant le lien entre ses membres* ».

On note que ces valeurs sont toujours d'actualité et restent une priorité pour les différents Présidents et Conseils d'Administration successifs. L'année 2025 a vu le maintien de son bureau et le Conseil élu a continué d'œuvrer pour mener à bien, la mission confiée.

**BILAN :**

Toutes les activités ont été reconduites en 2025 et 1 432 personnes ont participé à une ou plusieurs activités telles que le billard, le scrabble, les sorties, voyages, repas et autres.

Pour l'année 2025, 363 inscriptions ont été enregistrées, on peut noter une légère baisse par rapport à l'année 2024 (379).

Le Conseil d'Administration s'est réuni six fois avec également deux réunions de travail pour la brochure, permettant ainsi d'avancer sur des points précis. Au cours de l'année 2025, deux personnes ont été cooptées.

L'Association propose douze activités à ses adhérents : élaboration de la brochure annuelle, billard, généalogie, informatique, scrabble, taïso, yoga, verre Tiffany, atelier théâtre, sorties à la journée, voyage, repas à thème. Pour chacune de ses activités, un ou deux responsables veillent au bon déroulement des rencontres.

Par ailleurs, Jard Accueil contribue aux évènements d'animation de la commune tout au long de l'année, dans différents cadres :

- J'Art Festival en juillet avec la présentation des créations de l'atelier Verre Tiffany ;
- Fête de la Mer du 15 août par la tenue d'un stand ;
- Forum des associations en septembre : informations sur notre association ;
- Téléthon : proposition des créations de l'atelier Verre Tiffany.

Grâce à la bonne volonté de chaque membre du Conseil d'Administration, un équilibre cordial de travail a été trouvé en dépit d'une charge de travail de bureautique et de comptabilité.

L'Association est ouverte pour l'accueil de nouveaux membres au sein de son Conseil d'Administration et renforcer ainsi son équipe.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 janvier 2025, le souhait de l'Association était de fédérer tous les adhérents autour de ses valeurs et objectifs, d'être à leur écoute et de former une équipe soudée et efficace, réactive dans tous les domaines. L'association espère y avoir pleinement réussi et renouvelé son souhait pour l'année 2026.

## B) RAPPORT FINANCIER :

Mme Edith GERMANAZ, trésorière, présente le bilan financier 2025 de l'Association, y compris les recettes, les dépenses et le solde final. L'association dispose d'un seul établissement financier, le Crédit Mutuel, où elle possède ses comptes.

Avoirs au 31 décembre 2024 : 31 041.95 €  
 Avoirs au 31 décembre 2025 : 31 283.92 €

### Comptabilité de gestion générale de l'année 2025 :

<b>Les recettes s'élèvent à :</b>	<b>47 019.84 €</b>
- <b>COTISATIONS 2025 JARD ACCUEIL pour 363 adhérents</b>	<b>4 719.00 €</b>
- <b>COTISATIONS BILLARD</b>	<b>5 396.20 €</b>
<i>Dont cotisations pour 58 joueurs</i>	870.00 €
<i>Jeux de billard de l'année 2025</i>	4 526.20 €
- <b>BROCHURE (127 annonceurs)</b>	<b>12 030.00 €</b>
- <b>EVENEMENTIEL</b>	<b>10 393.37 €</b>
<i>Dont repas paëlla</i>	2 922.50 €
<i>Déjeuner spectacle « 40 ans Jard Accueil »</i>	7 350.00 €
- <b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>732.06 €</b>
<i>Dont intérêts du compte sur livret</i>	703.76 €
- <b>SCRABBLE / TAÏSO / INFORMATIQUE</b>	<b>110.00 €</b>
- <b>SORTIES</b>	<b>8 375.00 €</b>
<i>Saint Nazaire</i>	3 168.00 €
<i>Spectacle Irish Celtic</i>	2 000.00 €
<i>Angers</i>	3 207.00 €
- <b>THEATRE ATELIER</b>	<b>1845.16 €</b>
<i>Cotisations</i>	180.00 €
<i>Représentations « Brèves de bistrot »</i>	1 665.16 €
- <b>Atelier VERRE TIFFANY</b>	<b>2 413.05 €</b>
- <b>Voyage au Monténégro : part de la gratuité accordée par l'agence de voyages</b>	<b>1 006.00 €</b>

<b>Les dépenses s'élèvent à :</b>		<b>47 777.87 €</b>
- <b>BILLARD</b>		<b>4 331.87 €</b>
Facture électricité	1 500.00 €	
Changement de 2 tapis	1 807.00 €	
Tournoi de Casin	405.00 €	
Repas au Canoa	421.00 €	
- <b>BROCHURE 2025</b> impression de 7 000 exemplaires		<b>8 771.00 €</b>
- <b>EVENEMENTIEL</b>		<b>16 720.26 €</b>
Dont Assemblée Générale 2025	305.65 €	
Repas paëlla	2 634.15 €	
Déjeuner- spectacle « 40 ans Jard Accueil »	13 382.06 €	
- <b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>5 554.06 €</b>
Assurance MMA	1 102.80 €	
Abonnement ORANGE	1 113.08 €	
Investissements : remplacement 1 imprimante & 1 ordinateur	998.00 €	
Abonnement annuel site Web et redevance Microsoft	238.70 €	
Frais et intérêts bancaires	130.14 €	
Décès et don Téléthon (En + du chèque, somme versée par Atelier Verre Tiffany)	250.00 €	
Fournitures diverses (cartouches, timbres, produits entretien...)	1 721.34 €	
- <b>SCRABBLE, TAISO, INFORMATIQUE</b>		<b>127.50 €</b>
- <b>SORTIES</b>		<b>7 729.00 €</b>
Saint-Nazaire	3 188.00 €	
Irish Celtic	1 210.00 €	
Angers	3 331.00 €	
- <b>THEATRE ATELIER</b>		<b>689.08 €</b>
- <b>VERRE TIFFANY</b>		<b>1 852.10 €</b>
- <b>VOYAGE AU MONTENEGRO pourboires</b>		<b>1 003.00 €</b>

En résumé, la comptabilité de gestion 2025 de JARD ACCUEIL a enregistré :

Des **recettes** pour

**47 019.84 €**

Des **dépenses** pour

**46 777.87 €**

Soit un excédent de **241.97 €**

**Total des avoirs au 31 décembre 2024 : 31 041.95 €**

Compte courant au Crédit Mutuel	368.89 €
Livret bleu	30 573.95 €
Caisse	99.11 €

**Total des avoirs au 31 décembre 2025 : 31 283.92 €**

Compte courant au Crédit Mutuel	1 825.22 €
Chèques émis non encaissés	- 505.00 €
Livret bleu	29 777.71 €
Caisse	185.99 €

Soit une amélioration de la trésorerie sur l'exercice 2025 de **241.97 €**

### C) RAPPORT D'ACTIVITES :

Le Conseil d'Administration a élu son bureau le 23 janvier 2025 dont la composition suit :

M. Jean-Claude	NACHTERGAELE	Président
M. François	PINEAU	Vice-Président
Mme Monique	BOUTOU	Secrétaire
Mme Edith	GERMANAZ	Trésorière
M. Georges	GERMANAZ	Trésorier Adjoint
Mme Michèle	DEMERY	
Mme Yolande	MACHUT	
Mme Rosane	POLIDORI	
Mme Jocelyne	PROU	
Mme Marie-Christine	ROBIN	Autres administrateurs

Au cours de l'année 2025, deux membres ont été cooptés : Mesdames Yolande LONGUET et Cécile MENENTEAU qui devront être élues.

Forte de ses 363 adhérents, ses **douze activités** qui se sont déroulées tout au cours de l'année écoulée soit à la salle Madoreau pour les activités sportives, soit à la Maison des associations mises à disposition par la municipalité de Jard sur Mer, le succès est constaté pour **2025** :

- Elaboration de la brochure : elle regroupe cette année, grâce au travail des bénévoles, 127 annonceurs de Jard sur Mer et des environs, agents du tourisme, commerçants et artisans. Elle a été tirée à 7 000 exemplaires.
- Billard : 58 adhérents ont joué régulièrement presque tous les jours. Un tournoi de Casin a réuni 8 équipes de 2 joueurs et les gagnants ont reçu des jolies coupes ainsi que des bons d'achats chez Super U.
- Atelier Verre Tiffany : le succès de cette activité a vu 28 inscriptions, les personnes se rencontrent 3 fois par semaine ;
- Scrabble : les 10 participants se réunissent deux fois par semaine ;
- Taïso : les cours se déroulent deux fois par semaine à la salle Madoreau avec une participation de 26 adhérents ;
- Yoga : les cours se sont poursuivis toute l'année avec 23 participants, à raison de trois cours par semaine (sauf durant les vacances scolaires) ;
- Très beau succès pour les sorties : St Nazaire, Celtic Legends, Angers avec au total : 76 participants. Annulation d'une sortie par manque suffisant d'inscription.
- Repas à thème : repas « paella » accompagné par le duo de musicien les BRUNO, moment très festif avec 83 participants ; célébration des 40 ans de l'association accompagnée du repas festif proposé aux 147 participants par le traiteur Soullandais et suivi du spectacle des « Fabuleuses ».
- 31 adhérents ont participé au voyage annuel, en juin au Monténégro ; ils ont visité plusieurs sites et profité de la convivialité du groupe.
- Des cours de généalogie se sont déroulés tous les deux mois.
- 12 participants suivent consciencieusement les cours d'Informatique.
- L'Atelier théâtre « La Troupe » composée de 12 personnes a présenté 2 représentations de la pièce « BREVES DE BISTROT ». Il a remporté un grand succès auprès du public (316 personnes).

L'année 2025 fut forte en différents évènements : repas à thème, voyage, sorties à la journée, J'Art Festival, Fête de la Mer, Forum des Associations, Téléthon... Leur réussite est due aux bonnes volontés de tous nos bénévoles.

Il convient de signaler une légère baisse du nombre d'adhérents mais une participation accrue aux différentes activités. Une attention particulière a été portée pour l'information de tous : site Internet, messages, affichages, publications dans les journaux et Intramuros.

L'implication des administrateurs dans leurs différents domaines a permis de mener à bien les missions confiées.

### **Perspectives pour l'année 2026 :**

Présentation des projets pour débuter cette nouvelle année 2026 :

- Notre prochaine brochure sera éditée en avril 2026 comme les années précédentes. Elle sera tirée à 6 500 exemplaires. Dans le cadre de notre 40<sup>ème</sup> anniversaire un avantage « prix rond » a été accordé à chaque annonceur.
- Un repas de printemps est prévu le 02 avril et selon les demandes un autre pourra être programmé.
- Des sorties à la journée, sont également programmées : déjeuner-spectacle le 5 mars 2026 à Chantonnay - sortie dans le golfe du Morbihan le 2 juin, une sortie à Royan le 14 septembre, ainsi qu'une sortie Cabaret le vendredi 27 novembre.

Les documents descriptifs de ces sorties sont mis à disposition et les inscriptions sont dès lors, possible. Ces documents sont également disponibles sur le site de Jard Accueil.

- Le voyage annuel se déroulera du 23 au 30 mai 2026 à la découverte de l'Île de TENERIFE aux Canaries.
- La section billard a également programmé son concours de Casin pour le mois de mars.
- L'activité Verre Tiffany sera aussi présente cette année encore dans le cadre de J'Art Festival, à la fête de la Mer et au Téléthon.
- Tous les cours (yoga, taïso, informatique) sont reconduits. Même si les travaux à Madoreau ont nécessité un petit déménagement de site.
- L'Atelier théâtre a repris ces répétitions, très motivé, il prépare une nouvelle représentation théâtrale, vous pourrez venir les applaudir en fin d'année.
- De nouvelles activités sont en réflexion et projets pour 2026.

Jard Accueil est une association aux multiples activités avec des administrateurs et membres dont l'implication est à souligner.

Enfin, il est rappelé que toutes les bonnes volontés pour aider et accompagner les actions de l'association sont accueillies avec bienveillance.

#### **D) VOTE DES TROIS RAPPORTS : MORAL – FINANCIER – ACTIVITES :**

Le Président soumet au vote de l'assemblée les trois rapports présentés. Ces votes successifs se font à main levée comme le stipulent les statuts.

**Vote pour le rapport moral** : approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

**Vote pour le rapport financier** : approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

**Vote pour le rapport d'activités** : approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

#### **E) QUESTIONS DIVERSES : Néant**

#### **F) ELECTION DU TIERS SORTANT :**

Le Conseil d'Administration est renouvelable par tiers, « le tiers sortant », trois mandats doivent être renouvelés en 2026. Il s'agit de :

Madame Yolande MACHUT rééligible

Madame Edith GERMANAZ rééligible

Madame Rosane POLIDORI rééligible      Ne se représente pas

Ces trois membres sont à jour de leurs cotisations et présents depuis plusieurs années au sein de Jard Accueil.

Madame Rosane POLIDORI ne se représentant pas au Conseil d'Administration, le Président et les membres lui font part de leurs plus vifs remerciements pour son implication et pour toute l'aide apportée au niveau du secrétariat pendant les années passées au sein de l'association.

Ces votes se font à main levée comme le stipulent les statuts.

**Vote pour Mme Yolande MACHUT** : approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

**Vote pour Mme Edith GERMANAZ** : approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

#### **G) NOUVELLES CANDIDATURES :**

Deux nouvelles candidatures sont également à élire puisqu'elles ont été cooptées en 2025 : il s'agit de Mesdames Yolande LONGUET et Cécile MENENTEAU.

Ces votes se font à main levée comme le stipule les statuts.

**Vote pour Mme Yolande LONGUET** : approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

**Vote pour Mme Cécile MENENTEAU** : approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

Le Président déclare les quatre candidates élues pour entrer au Conseil d'Administration.

Aucun autre candidat ne s'étant manifesté pour entrer au Conseil d'Administration, celui-ci sera composé de onze administrateurs.

Le Conseil d'Administration nouvellement constitué se réunira le vendredi 23 janvier 2025 à 09 H 30 pour élire son Président, son bureau et constituer les groupes de travail.

## **H) INTERVENTION DE MADAME LE MAIRE, SONIA GINDREAU.**

Mme le Maire remercie pour l'invitation à participer à l'assemblée générale. Elle précise son plaisir d'être aux côtés des associations qui, par leur implication et leurs actions, contribuent à l'animation de la commune dans tous les domaines. Elle adresse, en son nom et celui de la municipalité, à chacune et à chacun, leurs meilleurs vœux pour l'année 2026.

Question adressée à Mme le Maire par un membre de l'assemblée : Y aurait-il la possibilité d'aménager un ou des urinoirs dans les sanitaires près de la salle de billard ?

Réponse de Mme le Maire : La demande sera transmise aux services techniques qui en étudieront la possibilité.

## **I) CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

La séance est levée à 16 h 10 Le président remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur implication :

« *Chers Membres,*

*Nous arrivons au terme de notre Assemblée Générale, et je tiens à vous remercier toutes et tous pour votre participation active et votre contribution aux échanges.*

*Je tiens à remercier Madame Le Maire pour sa présence, son soutien, les membres du Conseil d'Administration pour leur disponibilité, les personnes présentes et tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement de l'Association.*

*Encore merci, à toutes et à tous, et je déclare officiellement cette Assemblée Générale close. La prochaine Assemblée Générale aura lieu en janvier 2027.*

*Tous les participants sont invités à partager le verre de l'amitié et la galette des rois. »*

A Jard-sur-Mer, le

Président de séance

Secrétaire de séance

**M. Jean-Claude NACHTERGAELE**

**Mme Monique BOUTOU**